

**Proposition d'amendement n° 2 (art8-ch905)**

Portant modification de l'article 8 du projet de délibération approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2013

~~Par priorité les~~ Il est proposé de **modifier le chapitre 905** de l'article 8 du projet de délibération comme suit :

- -500 millions Cfp à l'article AP 281.2013 « Subvention Tahiti Pearl Consortium – Création et capitalisation ». L'AP est donc supprimée,
- +80 millions Cfp article AP 143.2013 « Développement de la cocoteraie PF – 2013 »

Le total du chapitre 905, ainsi que le total général des dépenses d'investissement à l'article 8 et les documents budgétaires sont modifiés en conséquence.

**Exposé sommaire**

Il est proposé de supprimer la subvention d'investissement d'un montant de 500 millions fcfp prévue au chapitre 905 « Développement des Ressources Propres » pour la création du Tahiti Pearl Consortium, au profit des programmes suivants :

- +120 millions Cfp au chapitre 904 « Tourisme », article AP 33.2013 « Travaux et équipement remise à niveau sites touristiques – 2013 »
- +80 millions Cfp au chapitre 905 « Développement des Ressources Propres », article AP 143.2013 « Développement de la cocoteraie PF – 2013 »
- +300 millions Cfp au chapitre 906 « Economie Générale », article AP 296.2013 « Dispositif ACDE – 2013 »

Tahiti

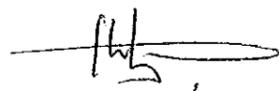
*Pour rester cohérent avec l'objectif de réduction des dépenses du secteur public et de ses satellites, ainsi que pour contribuer plus directement à la relance de l'économie par le secteur privé,*

*Il est proposé de réorienter la subvention TPC essentiellement au profit d'aides directes à la création et au développement d'entreprises, dénommées ACDE, au chapitre 906 « Economie Générale », article AP 296.2013.*

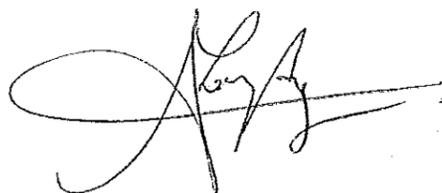
*Soulignons que ce dispositif est accessible à toutes les activités de transformation, d'artisanat et de services.*

*Cette modification viendra également soutenir les petits chantiers d'aménagements de nos infrastructures touristiques ainsi que les actions en faveur de la régénération de nos cocoteraies.*

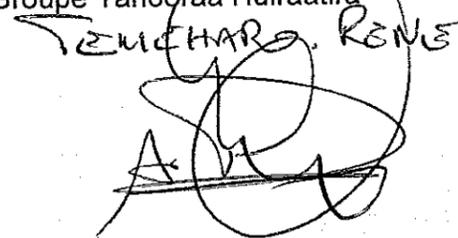
Groupe IOTF  
Mme SAGE



Non-inscrits :  
Mme Sandra M.L. Agami



Groupe Tahoeftaa Huiraaatira

TEUCHARO. RENE  


Groupe To Tatou Aia

